

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-15.250-0112180.2026.002			I.2 Type d'Opérateur ☒ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom MADAME LAURENE RAMBAUD Adresse MILLE PETALES 563 ROUTE DE PIOLLAT CHEZ RUPP 73410 Entrelacs Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU ALPES CONTROLES (FR-BIO-15) Adresse Impasse des Prairies Annecy-le-Vieux 3 bis, 74940, Annecy Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Production • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
I.7 Date, lieu Date 10 juillet 2026 10:25:53 +02 (CET) Nom et signature BUREAU ALPES CONTROLES Lieu Annecy (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 30/06/2026 au 30/06/2027			

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Autres plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques (Asperule, Ashwagandha, Bleuet, Camomille, Fenouil, Guimauve, Helichryse, Hysope, Mauve, Melisse, Millepertuis, Marjolaine, Romarin, Sarriette, Sauge, Shungiku, Souci, Thym, Verveine)	Biologique
	Prairie permanente	Biologique
	Zone de cueillette de plantes à parfum aromatiques et médicinales sauvages (Epicea, Sapin, Paquerette, Pin sylvestre, Ginkgo, Coucou, Chataignier, Cynorrhodon, Marronnier, Aubepine, Frene, Plantain, Ortie, Sureau, Sureau, Vigne rouge, Epilobe, Reine des Prés,)	Biologique
	Infusions simples : achillee millefeuille, alchemille, angelique, aubepine, bleuet, camomille romaine, cassis, coriandre, coucou, epilobe, fenouil, framboisier, frene, ginkgo, guimauve, hysope, laurier, lavande, marjolaine, mauve, melisse, menthe poivrée, menthe verte, olivier, origan, ortie, reine des prés, romarin, ronce, sarriette, sauge, serpolet, sureau, thym, thym citronné, tilleul, verveine andine, verveine citronnée, vigne rouge	Biologique
	Infusions composées : équilibre vata, équilibre pitta, équilibre kapha, guerrier I, guerrier II, l'enfant, salutation au soleil, salutation à la lune, hiver enchanté, lune d'argent, déesse créatrice, magie féminine, sommeil d'étoiles, inspir'expir, cœur lumineux, feu intérieur, rivière sacrée, ancrage, esprit clair, Eveil de Printemps, Noël cannelle, Noël citron, Noël sacré, Noël menthe, Parfum d'été, Douceur d'automne	Biologique
	Mélanges d'arômes : souffle marin, rayon de soleil	Biologique
	Hydrolat Camomille / Helichryse / Lavande / Rose / Melisse / Pin Sylvestre	Biologique
	Alcoolatures : achillee millefeuille, alchemille, aubepine, bardane, cassis, epilobe, ginkgo biloba, marron d'inde, melisse, ortie, plantain, reine des prés, valériane, vigne rouge, asperule, framboisier, trèfle rouge, gattilier, Armoise, Achwaganda, Echinaceae / Millepertuis	Biologique
	Alcoolature: Calm'endo Cycle Féminin Menopause Allergies Articulation Stress Sommeil Peau Prostate Circulation	Biologique
	Gemmothérapie synergie: Allergies Articulation Circulation Digestion Drainage Immunité Respiration Sommeil Stress Tonique Menopause Endo'cycle	Biologique
	Gemmothérapie: Aubepine, Cassis, Cerisier, Chataignier, Charme, Chêne, Eglantier, Erable, Figuier, Framboisier, Frene, Hêtre, Marronnier, Noisetier, Pin, Pommier, Romarin, Ronce, Tilleul, Virgine	Biologique
	Sirop de sapin	Biologique
	II.2 Quantité de produits	
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant

II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

Nom de l'organisme d'accréditation **COFRAC**

Hyperlien vers le certificat d'accréditation **<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf>**

II.9 Autres informations

DÉLIVRÉ